* **En quoi consiste le test de positionnement de début de seconde ?**
* Qui ? Tous les élèves de seconde générale et technologique ou professionnelle
* Quand ? Au cours de la deuxième quinzaine de septembre
* Pourquoi ? Préparer l'accompagnement personnalisé de chaque élève
* Comment ? Au lycée, sur une plateforme numérique

Le test de positionnement comprend deux passations de 50 minutes chacune, organisées au cours de la deuxième quinzaine de septembre.

**Le test de français**

Le test de maîtrise de la langue française sera organisé en trois parties :

* Compréhension du fonctionnement de la langue
* Compréhension écrite
* Compréhension orale

Un module optionnel d’évaluation de l’expression orale pourra être expérimenté par des établissements volontaires. Il s’agira d’un temps de mise en situation d’échange oral. Ce temps d’échange pourra être préparé à partir d’une banque de situations proposée au niveau national.

**Le test de mathématiques**

Le test de mathématiques sera organisé en deux domaines communs :

* Organisation et gestion de données
* Nombres et calcul

Deux autres domaines seront abordés de manière modulaire selon la voie :

**Géométrie :**
- voie générale et technologique : exercices autour de la géométrie de raisonnement
- voie professionnelle : exercices autour de la géométrie du calcul

**Calcul littéral** :
- voie générale et technologique : exercices autour des expressions algébriques
- voie professionnelle : exercices autour de la résolution algébrique de problèmes

**Un test pour mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves**

La correction est automatisée. Les résultats sont communiqués aux élèves. Ils sont totalement anonymes en dehors de l’établissement.

Le test de positionnement de début de seconde est la **première étape de l’accompagnement personnalisé**, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l’expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle, professionnelle et nécessaires pour une poursuite dans l’enseignement supérieur ou une insertion dans l’emploi.